

Mot du Maire

Dans ce numéro : Pages

Mot du Maire	1
Conseils Municipaux	2/3
Agence Postale	3
En direct de la Mairie	3
CCEPPG	4
Association	4/5/6
Cave coopérative	7
Comité des Fêtes	8

Chers amoureux de Saint Pantaléon les Vignes,

Notre village s'est mis en tenue d'été pour vous accompagner dans vos activités quotidiennes comme pour recevoir les vacanciers venus nous rendre visite.

Le 25 et 26 juillet, notre village sera en fête. Le comité des fêtes vous attend pour danser, chanter, ripailler, pétanquer, prendre du plaisir et dont le « Fruit du Terroir » sera à l'honneur fêtant son Xème anniversaire !

Bon été à toutes et à tous à Saint Pantaléon les Vignes

Votre Maire,

Céline LASCOMBES

Conseils municipaux

Du 11 mai

Madame le Maire rappelle le conseil extraordinaire du 27 mars dernier sur la situation pour la **rentrée 2015/2016**. Elle fait un point sur la situation, informe des mails reçus de madame la Directrice, des délégués de parents d'élèves, exprimant leur volonté d'un RPI avec St Pantaléon / Rousset et le Pègue, pour 3 postes d'enseignants selon l'académie. Une réunion est fixée avec l'IEP de Nyons, Maires de Montbrison, le Pègue et St Pantaléon et l'adjoite de l'inspection académique. A l'issue de cette réunion, au vu des avis des différentes parties, un conseil extraordinaire aura lieu afin de prendre une décision finale et préparer cette rentrée prochaine.

Madame LASCOMBES informe les élus d'un courrier du Président du Pnr des Baronnies Provençales concernant l'évolution des **statuts du Syndicat mixte des**

Baronnies Provençales qui inclura les « communes associées » (communes n'ayant pas souhaité adhérer au Parc mais étant dans le périmètre. Elle rappelle la délibération prise en date du 24 février 2012 par laquelle les élus avaient refusé l'adhésion au syndicat mixte du Pnr des Baronnies Provençales. Les conseillers attendent le projet de délibération afin de revoir ce dossier au prochain conseil.

Un devis de la société BRAJA VESIGNE pour la **réfection des chemins communaux** est proposé pour le Chemin du Poitou Impasse 1, consolidation du fossé chemin de Boulègue et nettoyage des coupes chemin de la Chapelle pour un montant de 12 012.50€ HT. Devis accepté à l'unanimité par les élus. La réfection du parking de la petite salle à Urdy est prévue et en attente du devis. Ces travaux supplémentaires sont réalisés pour aboutir à l'enveloppe de subventions du Conseil Général pour l'année 2014 suite

à des travaux à moindre à la Cité Résidentielle.

Le dossier de création du **site internet de la commune** sera revu au prochain conseil par manque d'information.

QUESTIONS DIVERSES

- ◆ Présence d'une stagiaire pour le service cantine et garderie à l'école du 8 au 26 juin 2015.
- ◆ Courrier de la municipalité de Valréas au sujet de l'affichage « sauvages » et transmis aux associations.
- ◆ L'Association des Maires de la Drôme sollicite les communes pour une aide au Népal.
- ◆ Travaux de raccordement eaux usées de la cave coopérative : organiser un rendez-vous avec le propriétaire de la parcelle concernée par le passage d'une conduite d'eau, la cave coopérative, l'entreprise RODARI et la municipalité.

Du 21 mai

Conseil Municipal extraordinaire

ÉCOLE : RENTRÉE SCOLAIRE 2015/2016

Madame le Maire relate l'entretien qu'elle a eu le mercredi 20 mai avec M VERNHES et Mme BISTOS adjoite de Madame HENRI, Directrice de l'Académie, en présence des maires de Rousset les vignes, Le Pègue et Montbrison sur Lez.

Lors de cet entretien, un tour de table a été fait afin de connaître la position de chaque Maire. L'Inspection Académique souhaite qu'une entente soit possible entre les 4 communes.

Mme BISTOS privilégie un RPI sur 3 communes et M VERNHES suggère d'attendre estimant que ce dossier n'est pas prêt, et laisser une année supplémentaire à la réalisation d'un RPI.

L'Inspection Académique garantie le maintien de 4 classes sur 2 ans même en cas de baisse d'effectif.

Quant aux délais de la mise en place d'un RPI élargi (plus simple) ou un RPI sur 2 communes (St Pantaléon / Le Pègue) (plus complexe), il y a lieu de se rapprocher de Monsieur le sous-Préfet.

Madame LASCOMBES donne la parole aux déléguées de parents d'élèves présentes afin de donner leur avis sur la situation. Elus et parents favorables

à une ligne directrice tenue depuis plusieurs mois quant au souhait d'un RPI sur 2 sites (Le Pègue et St Pantaléon) et incluant 4 communes, ce qui suppose la fermeture de la classe unique de Montbrison.

Or, la commune de Montbrison voulant maintenir sa classe unique à tout prix, un collectif de parents s'est constitué et a émis la proposition d'un RPI uniquement composé des communes de St Pantaléon, Le Pègue et Rousset les vignes.

Le Maire donne ensuite la parole aux élus afin qu'ils fassent part de leur avis.

Après en avoir délibéré, les élus votent à 8 pour un RPI sur 2 sites, St Pantaléon / Le Pègue, avec Rousset les vignes et 2 élus souhaitent attendre une année estimant que le dossier n'est pas encore assez mûr pour la mise en place d'un RPI, quel qu'il soit.

Du 8 juin

Conseil Municipal extraordinaire

ÉCOLE : RENTRÉE SCOLAIRE 2015/2016

Madame le Maire rappelle l'entretien avec Monsieur le Sous-Préfet de Nyons en date du 28 mai puis la réunion du 2 juin en mairie en présence des institutrices et des délégués de parents d'élèves.

Suite à ces diverses réunions, le Maire explique qu'il convient de prendre une décision pour la prochaine rentrée scolaire, à savoir :

- un statut-quo pour notre école

rejoindre le RPI existant (avec le Pègue et Montbrison).

Le Maire donne ensuite la parole aux élus afin qu'ils fassent part de leur avis.

Après en avoir délibéré, les élus votent à l'unanimité pour un statut-quo pour l'année scolaire 2015/2016.

Le Maire souhaite quand même préciser qu'un RPI à 4 communes sur 3 sites aurait été souhaitable lorsqu'il était encore possible de le mettre en place.

Du 22 juin

Madame le Maire résume la situation actuelle pour la **rentrée des classes 2015/2016** et fait part de l'entretien avec les parents d'élèves du Pègue, suite à leur demande, le 15 juin dernier. Ils demandent l'inscription de leurs enfants à St Pantaléon les vignes pour cette rentrée comptant sur la réouverture de la 3^{ème} classe. Contact est pris avec la directrice d'Académie qui confirme qu'il n'y aura pas de réouverture de la 3^{ème} classe à la rentrée prochaine de surcroît sur des dérogations qui plus est non accordées par les Maires du Pègue et de Montbrison.. L'information est transmise au collectif des parents d'élèves. Madame LASCOMBES fait part d'un courrier adressé par le ministère de l'Education Nationale informant de la pérennisation du fond d'amorçage pour

le développement des activités périscolaires. Une convention relative à la mise en place d'un projet éducatif territorial (PEDT) est encouragée pour obtenir ce fond d'amorçage. Les élus estiment que ce volet de la réforme scolaire n'est qu'une façon de les contraindre à rentrer dans un système administratif complexe alors que les communes n'ont pas les moyens techniques tout simplement. Ceci n'empêchera pas, comme cette année qui se termine, de proposer aux enfants des activités variées après la classe. Dans le cadre de la formation de directeur d'école, Karine CARIVENC a rencontré Le Maire et les élus chargés de la com-

mission scolaire pour aborder le fonctionnement de la gestion de l'école par la commune.

Le Centre de Gestion de la Drôme a adressé à toutes les municipalités une proposition de **convention 2015/2017 « assistance retraite CNRACL »**. Les tarifs proposés sont variables selon l'option choisie : immatriculation, validation de services de non titulaire, régularisation de services, transfert des droits, demande d'avis préalable, simulation de calcul de pension avec droit à l'information EIG, EIR, simulation de pension, liquidation de pension (normale, carrières longues, invalidité, réversion). Les élus votent à 9 pour.

QUESTIONS DIVERSES

- Dans le cadre de la baisse des dotations prévue par l'Etat, la dotation forfaitaire est de - 27% par rapport à 2014.

- Suite à la tournée cantonale du 12 juin dernier, prévoir les travaux de voirie pour l'année 2016.

Demande de devis en cours pour le parking à Urdy, la rue de la Forge et les travaux dans les locaux recevant le public en mairie.



En direct de la Mairie

État Civil

Agence Postale Communale et le Dépôt de Pains

Naissance :

Lucas Manière né le 23 mai 2015 à Villerest (42)
(petit fils de M. et Mme Manière)

Mariage :

Mme Guichard et M. Saragosa le 23 mai 2015
Mme Geneston et M. Franc le 13 juin 2015

Décès :

Mme Garcia née Laurent le 7 mars 2015

Seront fermés

du lundi 13 juillet au dimanche 19 juillet

Et du lundi 27 juillet au dimanche 9 août

Sauf les mercredis et vendredis

BIENTÔT 16 ANS

Recensement obligatoire

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la

Journée Défense et Citoyenneté.

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le recensement dans les délais facilite toutes les démarches ! Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard, au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, etc... Aucun duplicata ne sera délivré. Gardez votre original et faites des photocopies. Renseignements et Inscription à la mairie de ta commune.

NOUVEAU

Vous avez la possibilité depuis ce trimestre de recevoir en direct par adresse électronique

« La Gazette »

Il suffit de nous adresser un mail en stipulant dans l'objet : « La Gazette en Direct »

mairie.stpantaleonlesvignes@wanadoo.fr

A louer

Sur la commune , appartement de 98 m² .

T4 pour un loyer de 554.36 € environ.

S'adresser au secrétariat de mairie.



Madame la Directrice, les élus et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une retraite dynamique et riche en événement.

Le Maire

BOITE A MALICES / VACANCES D'ÉTÉ

Du 6 juillet au 14 août 2015

Activités de 9 h. à 17 h. avec possibilité d'une garderie de 8 h. à 9 h. et de 17 h. à 18 h. sans supplément.

Les locaux de l'école de Valaurie-Roussas sont mis à disposition par le Syndicat Valrousse. Les enfants bénéficient aussi de l'accès aux infrastructures attenantes stade, terrain multisport, bibliothèque.....

Un thème différent par semaine sera proposé à travers des activités manuelles, des ateliers créatifs ou autres grands jeux. Des temps calmes et libres viendront ponctuer la journée afin de respecter au mieux les besoins et le rythme de chaque

tranche d'âge. Chaque semaine aura lieu une sortie baignade par groupe, ainsi qu'une sortie thématique pour tous ou l'intervention d'un prestataire directement à l'accueil de loisirs.

Les sorties thématiques :

Les places étant pour les sorties thématiques à 50, la priorité sera donnée aux enfants inscrits plusieurs jours dans la semaine. Le pique-nique est fourni par nos soins à la place du repas chaud habituel, tous les enfants inscrits participent à la sortie donc pas d'activité sur l'accueil de loisirs ce jour-là.

Le service du transport de bus journalier est libre d'accès à tous les enfants fréquentant l'accueil de loisirs mais néces-

site néanmoins une inscription préalable obligatoire.

Les inscriptions sont obligatoires pour participer aux activités de l'accueil de loisirs et se font auprès des services de la CCEPPG sur trois lieux au choix : Roussas, Valréas, Taulignan.

Le dépliant est à votre disposition en mairie ou pour toute information

C.C.E.P.P.G.

14 A, ancienne route de Grillon

84600 VALREAS

Tél : 04.90.35.01.52—fax : 04.90.37.43.34

E-mail : infos@cceppg.fr

Site : www.cceppg.fr

Tranquillité Vacances

Vous partez en vacances ! Pensez à signaler votre absence, 48 h avant votre départ, à votre gendarmerie de Grignan. Si vous êtes témoin d'un cambriolage ou si vous remarquez un fait anormal chez vos voisins absents, ne manifestez pas votre présence, mais alertez sans tarder la gendarmerie en composant le « 17 ».

- * Protégez vos portes et fenêtres, même si vous habitez en étage élevé.
- * Demandez à un ami de vider votre boîte aux lettres régulièrement.
- * Transférez votre ligne téléphonique vers un lieu de vacances ou à défaut chez un ami ou parents.
- * Ne laissez pas de message « spécial vacances »
- * Listez (notez les marques, numéro de série, facture....) et photographiez vos objets de valeur et évitez de les conserver chez vous, notamment vos bijoux.
- * Ne laissez rien dans votre jardin qui puisse être utilisé pour pénétrer chez vous (pioche, pelle, échelle.....)

CONTACT : GENDARMERIE DE GRIGNAN 04.75.46.50.04

A.C.C.A. « la Garenne »

Amis chasseurs, plusieurs dates à retenir !!!!

Le vendredi 7 août 2015 aura lieu à 20 h 30 en mairie de Rousset les Vignes, une réunion concernant uniquement les chasseurs de grands gibier pour préparer l'ouverture de la chasse au sanglier prévue vers le 15 août. Ce jour là, distribution de carte est prévue pour participer aux battues. Vous devez vous munir de votre permis de chasse, assurance, timbre grand gibier valide pour la saison de chasse 2015-2016.

La distribution des cartes se tiendra le :

Le vendredi 11 septembre 2015 de 18 h00 à 20 h00 en mairie de Rousset les Vignes.

Le samedi 12 septembre 2015 de 10h00 à 12h00 au château d'Urdu de Saint Pantaléon les Vignes

Les adhérents doivent se munir de la validation du permis de chasse 2015-2016 accompagnée de leur assurance.

Le bureau, cordialement

Alexandre SIGNORET, Président de l'ACCA La Garenne de Saint Pantaléon les Vignes

L'école



C'est à Rousset les vignes qu'a eu lieu la fête de l'école ce vendredi 12 juin dans une salle comble de parents, familles et amis venus applaudir les élèves qui se sont adonnés cette année aux joies du cirque !

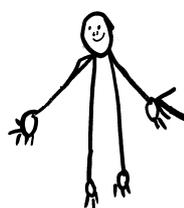
A la fois équilibristes sur ballon ou planche, jongleurs d'assiette sur bâton, maniement de diabolos, entourés de l'organisateur, de leurs enseignantes et des ATSEM, ils ont aussi poussé la chansonnette pour ravir d'une manière générale les spectateurs comblés devant les prouesses de leurs petits !

Après une heure de spectacle très applaudi, les maires des deux communes ont remis le traditionnel et incontournable dictionnaire à Benoît, Tom, Mathis et Nathan pour leur rentrée en 6e à la rentrée prochaine



Cette année la fête de l'école revêtait un caractère très spécial. En effet, parmi les spectateurs, il y avait également de jeunes collégiens,

des lycéens ainsi que certains parents qui avaient fréquenté l'école quelques années auparavant. Tous étaient là dans un but bien précis : celui d'offrir, par leur présence, une dernière marque de sympathie à leur directrice, Catherine Bonnet-Huby, pour qui ce spectacle sera le dernier avant un départ en retraite bien mérité ! Beaucoup d'émotion au moment de recevoir un bouquet de fleurs des deux municipalités et un recueil de photos d'école de ces vingt-huit dernières années, offert par l'association « Sou de l'école ». Avec beaucoup d'humilité et de fierté, Madame la directrice a confirmé avoir connu deux générations ! Tous étaient là pour lui souhaiter le meilleur pour ce nouveau départ !



La soirée s'est terminée par un repas convivial bien orchestré par les parents d'élèves au profit de leur association. Malgré le très mauvais temps, la soirée fut un succès !

1er mai

Comme tous les 1er Mai, les membres du Comité des Fêtes étaient sur tous les fronts pour faire de leur vide-greniers un moment vivant et sympathique tant pour les exposants, ils n'étaient que près de 170 sur les 275 prévus, que pour les visiteurs, assez nombreux toutefois. Avec un temps pluvieux de la partie, la journée avait pourtant bien commencé de très bonne heure, puis vers 15h, c'était terminé pour cause de pluie. « On n'a pas eu de chance ! Mais la plupart des exposants ont toutefois bien travaillé, et nous, nous avons sauvé les meubles avec la restauration rapide qui a bien fonctionné ! » explique l'un des organisateurs. Le président du Comité, Frédéric Bayet, remercie les bénévoles toujours fidèles qui participent à ce grand moment et les riverains pour les contraintes occasionnées.



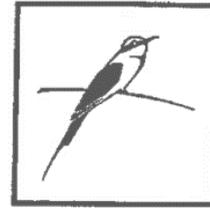
L'association Le Sou de l'Ecole a également tenu un stand de pâtisseries maisons pour récolter des fonds. Pour son président, Frédéric Rabaix, et ses membres (une partie sur la photo), tous auraient bien voulu que la journée soit plus longue

Les musiciens amateurs du CAEM de Valréas ont répondu présent à l'invitation du Comité des Fêtes et ouvrir le bal de la Fête de la Musique ce samedi 20 juin, veille du 1er jour de l'été ! Sous la direction d'Amédée Pace, à tour de rôle pianistes, guitaristes (classique et électrique), saxophonistes et voix ont présenté le fruit de plusieurs semaines de travail. Une fois le morceau de musique joué, à n'en pas douter le trac a fait place à la fierté !



Puis ce sont les groupes Rock & Joy, Ils et Djette Angie Cocks qui ont investi la scène et offrir un programme musical varié ayant permis à tous les visiteurs de profiter pleinement de la fête. Les membres du Comité étaient tous mobilisés. Les organisateurs remercient les bénévoles, les personnes qui ont mis à disposition local et emplacement et toutes celles et ceux qui ont pris part à cette fête, plus nombreux en 2e partie de soirée.





LES VIGNERONS DE
VALLÉON

Un travail de la vigne soigné,
Des sélections parcellaires effectuées avec rigueur,
Des vinifications élaborées avec un outil de travail performant,

ont permis à nos vins d'être récompensés lors des différents concours de la filière viticole :

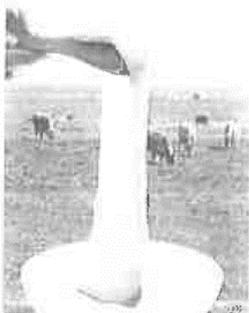
- PARIS : 1 médaille de bronze en Côtes du Rhône rouge
ORANGE : 1 médaille d'argent en Côtes du Rhône rouge
MACON : 2 médailles de bronze en Côtes du Rhône rouge
VINSOBRES : 1 médaille d'argent en Côtes du Rhône village Rousset-les-vignes
2 médailles d'argent en Côtes du Rhône village St Pantaléon-les-vignes
TULETTE : 1 médaille d'or en Côtes du Rhône rouge
2 médailles d'argent en Côtes du Rhône rouge

NOUVELLES CUVÉES MILLESIMÉ 2014

Côtes du Rhône Village St Pantaléon-les-vignes rouge « Médaille d'Argent à Vinsobres »
IGP* Drôme Rosé, vin fruité et léger pour vos repas d'été

*Indication Géographique Protégée

Nous vous invitons à venir les découvrir dans notre caveau de vente ouvert 7/7 jours
Du Lundi au samedi de : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
Dimanches et jours fériés de : 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h00



Le repas sur le thème de « l'Aligot » spécialité Aveyronnaise, qui s'est déroulé dans le cadre de la fête de la vigne et du vin le samedi 16 mai 2015 dans les chais de la cave, fut un succès servi par une équipe sympathique d'administrateurs et leur famille

A renouveler, rendez-vous en 2016

Samedi 25 juillet

Dimanche 26 juillet 2015

FÊTE VOTIVE

Buvette, restauration rapide, casse-bouteilles, manège durant tout le week-end

Samedi 25 juillet

Dimanche 26 juillet

Après midi

15 h00 Concours de Boules
Doublette montée en 4 parties

Tournoi Foot au domaine Urdy
Equipe de 5 joueurs—inscription Marius
au 06.86.58.31.71

Soirée

20 h00 Jambon à la broche

Adulte 15 € / 6 à 16 ans : 7 € (jambon et accompagnement, fromage et salade, dessert) Vin et café compris ; Apportez vos couverts ; Réservation au 06.26.92.26.94

22 h30 Concert avec l'orchestre
« SONG FAMILY »



Après midi

15 h00 Concours de Boules
Doublette montée Prix : 200 € +mises

17 h00 Concours de dessin
(de 3 à 10 ans)

Soirée

19 h00 Dégustation vins de producteur

Soupe de Pistou

repas organisé par le Syndicat des Vignerons (soupe, fromage de chèvre et abricots) Pas de réservation, places limitées

22 h00 Feu d'artifices

22 h30 Animation DJ avec
« PROFILER »

Pour fêter les 10 ans
du « Fruit du Terroir »
les vignerons participeront au
feu d'artifices du dimanche par
un embrasement de la sculpture.



Rendez-vous le dimanche
soir vers 19 heures sur la
place du village pour une
dégustation de la soupe au
pistou dans la tradition pro-
vençale.



Directeur de la publication : Céline LASCOMBES Responsable de la rédaction : Françoise FELIX
Maquette, rédaction et mise en page : Nadine GIGONDAN Illustration couverture : Jean-Pierre MANCIP